

EST CE DANGEREUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MES ENFANTS.

Par Profil supprimé Postée le 06/03/2017 14:46

Bonjour

Je suis maman d'un enfant de 4 ans et de jumeaux garçon et fille de 7 mois.

Mon conjoint bois depuis toujours, mais avec les années (6 ans qu'on est ensemble) son comportement change surtout depuis un an et demi (il a fait un bypass pour perdre du poids).

Il se fait suivre par un psy pour la dépression et un addictologue pour l'alcool. Il bois quand ça ne vas pas comme quand il se retrouve sans emploi comme en ce moment (première fois dans ça vie). C est une rupture de contrat conventionnelle.

Ces crises peuvent durer d'une semaine à plus d'un mois. Une fois il a fallu qu'il veuille mettre fin à ces jours pour que l'on téléphone au urgences et qu'il se face hospitaliser.

Aujourd'hui je me rend compte qu'il est seul quasiment tout les week end, la ça fait 5 jours qu'il bois (une bouteille de whisky dans les 24h et une bouteille de vin par repas) il tombe devant son fils et ne dort quasiment pas la nuit.

Il dit qu'il veut arrêter de boire mais je vois bien que c'est plus fort que lui. Il souffre mais ne veut pas que je l'emène aux urgences.

J'ai peur pour mes enfants pour notre vie de famille. Mon fils me demande pourquoi il ne peut pas inviter des amis à la maison.

Je ne sais plus quoi faire ai-je le droit de croire que le papa peut guérir? Dois-je partir pour le bien de mes enfants.

En plus je suis usée je n'arrive plus à être patiente je me sent abandonner. Je ne veux plus qu'il me touche quand il a bu suite à un rapport forcé pendant ma grossesse.

On a conseillé de aller dans des réunions pour les accompagnant mais c'est le soir et je ne peux pas lui laisser les enfants.

C'est pour ça que je me tourne vers vous.

Que dois-je faire?

Je suis une mère au foyer.

Mise en ligne le 07/03/2017

Bonjour,

Votre mari vit depuis des années une lourde dépression qui le pousse à boire pour calmer sa souffrance. Vous et vos enfants êtes confrontés à son mal être et à son alcoolisme et vous ne savez plus quoi faire pour l'aider. Vous perdez patience, vous vous sentez seule et vous ne savez plus quelle décision prendre pour vous protéger, vous et vos enfants.

Nous comprenons que cette situation qui dure soit à présent lourde à porter seule surtout avec trois enfants. Votre mari est suivi par un addictologue et un psychologue, c'est une bonne chose mais pour l'instant son état ne s'améliore pas encore. Un travail thérapeutique demande du temps pour dénouer les souffrances du passé et petit à petit aller mieux.

Vous êtes à bout et le moment est venu de penser à vous et à vos enfants. En effet pour les enfants vivre avec un parent qui boit provoque immanquablement de la peur ainsi que de l'insécurité qui est une source de stress. Le sentiment de culpabilité est quasi inéluctable. Confrontés à l'alcoolisme d'un proche les enfants s'interrogent inévitablement sur les raisons de ce comportement.

C'est pourquoi il est essentiel pour vous de trouver le moyen de souffler un peu. Vous pourriez exiger de votre mari qu'il entreprenne de faire une cure voire une post cure. Cela permettrait à toute la famille de respirer et à votre fils d'inviter des copains.

Vous ne devez pas vous laisser faire. Vous dites qu'il vous a forcé à avoir un rapport sexuel, sachez que cela s'apparente à un viol et que vous auriez pu porter plainte.

Afin d'y voir plus clair et dans le but de trouver une solution pour le bien de tous, nous vous encourageons à prendre rendez vous dans une consultation dédiée à l'entourage au sein d'un CSAPA (Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie). Les consultations y sont gratuites et anonymes et c'est sur rendez vous durant la journée.

Prenez le temps, confiez vos enfants à une personne de confiance pour une à deux heures. En effet il nous paraît important que vous puissiez parler de ce que vous vivez en ce moment afin d'y voir plus clair. Avoir des conseils, être soutenue vous aidera à trouver la bonne distance dans le soutien que vous pouvez encore apporter à votre mari.

Vous trouverez plusieurs adresses en bas de page pour une consultation au titre de l'entourage et dans ces mêmes établissements des possibilités de cures pour votre mari.

A tout moment si vous avez besoin de parler, vous pouvez nous joindre par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 ou par Chat via notre site de 14h à 2h.

Prenez soin de vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

SERVICE D'ADDICTOLOGIE LEFÉBURE

55 bis, rue Gustave Flaubert
Service Lefébure
76600 LE HAVRE

Tél : 02 32 73 35 40

Site web : www.ch-havre.fr/nos-offres-de-soins/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Voir la fiche détaillée

UNITÉ JEAN-PIERRE POT

4 rue Paul Eluard
Centre Hospitalier du Rouvray
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Tél : 02 32 95 18 75

Site web : www.ch-lerouvray.fr/accueil.html

Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h à 17h

Voir la fiche détaillée

UNITÉ D'HOSPITALISATION COMPLÈTE NICOLAS POUSSIN - CHU DE ROUEN

2 rue Guillaume Lecointe
Hôpital St Julien - Pavillon Claudel
76140 LE PETIT QUEVILLY

Tél : 02 32 88 90 22

Site web : www.chu-rouen.fr/service/alcoologie-addictologie/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Voir la fiche détaillée

Autres liens :

- [Papa boit _ maman boit](#)